

Droit du patrimoine et de la famille

Immobilier

DURÉE

7 heures soit 1 jour

TARIFS

Inter entreprises : 225€ net de TVA

Intra entreprises : nous contacter

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Partenaires



Objectifs

Intégrer les bases de la législation sur le patrimoine, les droits et les obligations des parties prenantes lors d'un achat ou de la revente d'un bien immobilier (succession), et connaître les principes déontologiques.

Programme

Quand le droit rencontre le patrimoine et les subtilités de la famille. Quand l'achat d'un bien pose question sur la succession de chacune des parties prenantes.

Quand la famille recomposée, décompose le patrimoine, quelques subtilités et quelques règles pour accorder tous les intérêts.

La communication

La famille, le sujet le plus intime :

- Comment l'aborder et comment guider les clients ?
- L'objectif : poser les bonnes questions et donner les bons conseils

La législation

- La loi famille
- Le code civil
- La fiscalité en vigueur
- Les points d'intérêts

Stratégie d'argumentation

- Comment obtenir les bonnes informations ?
- La méthodologie

Droits, devoirs et responsabilités

- L'agent immobilier au cœur du sujet mais dans quelles conditions ?
- Le rôle de l'agent immobilier

Cas pratique

Moyens et méthodes pédagogiques

- Apports théoriques, cas pratiques
- Démarches déductives et inductives
- Mises en situations
- Individualisation de la formation

Evaluation

- Évaluations modulaires

